

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 72 (1927)
Heft: 11

Buchbesprechung: Bulletin bibliographique

Autor: R.M. / F.F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Secrétariat de la Section romande de l'Aéro club suisse nous informe que la brochure sera expédiée gratuitement à ceux de nos lecteurs qui lui en adresseront la demande (Case ville 13741, Lausanne).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'arrière aux armées sous Louis XIII. Crusy de Marcillac, évêque de Mende (1635-1638), par le général Legrand-Girarde. Un volume in-8, 286 pages, 1927. Berger-Levrault, éditeurs, Nancy, Paris, Strasbourg. Prix : 20 fr. (français).

Rendant compte, récemment, de l'ouvrage traitant des « Plans de concentration de 1870 à 1914 » (A. Marchand), nous avons constaté combien les états-majors se préoccupaient de la mise au point méthodique du régime des « arrières » sans lesquels une armée ne saurait ni vivre ni combattre. Or voici un ouvrage portant sur le fonctionnement des arrières à une époque où le manque de voies de communications et la rusticité des trains hippomobiles ajoutaient à la difficulté d'une organisation qui tint compte des besoins constants d'une armée. Au général Legrand-Girarde revient le mérite d'avoir abordé cet objet avec une rare compétence et d'avoir, par là même, enrichi la littérature militaire d'un ouvrage original autant qu'utile.

Préfaçant ce livre, M. L. Batiffol, historien connu, écrit :

« S'étant initié, dans la dernière période de sa vie, aux difficultés des services de l'arrière d'une armée, le général Legrand-Girarde eut l'idée de consacrer les loisirs de sa retraite à rechercher ce qu'avait été le même service au XVII^{me} siècle, temps vers lequel l'attirait une étude jadis consacrée par lui à Turenne.¹ Le sujet était hardi. Il n'y a pas, en effet, au XVII^{me} siècle, sous Louis XIII, de service de l'arrière régulièrement organisé ; il n'existe que des pratiques empiriques. Le soldat loge chez l'habitant qui lui doit place au feu et à la chandelle, lit, linge, pot, écuelle. Le roi paie aux municipalités la nourriture fournie.

« En fait, l'expérience avait vite démontré que deux choses ne se trouvaient pas aisément dans le plat pays, au moins en quantité suffisante : le pain et le fourrage. Force fut donc, pour le roi, de constituer des approvisionnements de blé et de foin à l'arrière de chaque armée, ce qui comportait la charge, confiée à un ou des personnages, de trouver les approvisionnements, de les transporter, entreposer, et faire cuire le pain. Cet office, joint à la tâche d'amener les munitions et de payer les municipalités pour les vivres fournis, esquissait déjà la « matière » du service de l'« arrière ».

« Afin de mieux se rendre compte de ce qui se pratiquait, le général Legrand a suivi, jour par jour, le rôle d'un « commissaire des vivres », l'évêque de Mende, M. de Marcillac, chargé par Richelieu des fonctions en question à l'armée qui se battait en Lorraine, de 1635 à 1638. Il a analysé sa correspondance, lettre par lettre, et nous a fait as-

¹ « Turenne en Alsace. Campagne de 1674 - 1675. » Citons encore, parmi les œuvres récentes du général Legrand : « Opérations du 21^e corps d'armée (1^{er} août - 13 septembre 1914) ».

sister à l'œuvre de ce prélat actif. Le général Legrand a pu arriver à constater, dans la commission générale donnée à Marcillac, le 29 mars 1636, les linéaments de ce que seront plus tard les attributions des intendants d'armée de nos jours ! »

Il n'est donc pas exagéré de dire que ce livre, fruit d'abondantes et de patientes recherches, est susceptible de fournir, plus particulièrement à nos officiers d'état-major et à nos quartiers-maîtres, de curieux aperçus sur un sujet dont l'étude ne saurait laisser indifférent aucun officier épris des choses de l'armée. R. M.

Hubert Jacques : *L'Aventure riffaine et ses dessous politiques*. (1 volume in-12. 379 pages. Prix : 15 fr. (français). Editions Bossard, 140, boulevard St-Germain, Paris, 1927.

Depuis qu'Abd el Krim, fin 1925, rendit les armes, on ne parle plus guère de cette campagne du Riff où le commun des mortels ne vit le plus souvent qu'une « guerre en dentelles » fertile en épisodes romanesques. Au fait psychologique, à savoir que l'intensité de l'émotion produite sur le lecteur par un événement est fonction de la distance à laquelle il se déroule, s'ajoute l'étrange attraction que la terre d'Afrique a toujours exercée sur les esprits du vieux continent. A plus d'un honnête homme, la campagne riffaine a donc laissé le souvenir d'un spectacle haut en couleur, riche en incidents pittoresques et bien fait pour bercer son imagination de civil à l'abri des tempêtes.

Le lecteur, curieux de connaître les multiples dessous de cette dernière campagne marocaine consultera avec intérêt le livre de M. Hubert Jacques. Il verra, par des cas d'espèce, que « l'aventure riffaine » revêtit parfois, dans l'ordre stratégique, le caractère d'une guerre menée selon toutes les règles de l'art et qu'à certains jours, Abd el Krim, à la tête de ses « rebelles », compta des succès importants.

Les principaux événements de cette campagne sont connus ; les journaux et les revues militaires¹ les ont abondamment commentés. Par contre, l'ouvrage de M. Hubert Jacques renseigne le lecteur sur les « dessous politiques » d'une guerre qui, à vues humaines, aurait censément pu prendre fin plus tôt si le gouvernement français avait suffisamment armé le chef de ses troupes coloniales et décidé d'appliquer à cette opération les effectifs demandés par les circonstances. Il faut également imputer à la fourberie congénitale d'Abd el Krim le fait d'avoir prolongé une campagne qui, dès le principe, s'avérait pour lui sans espoir de réussite. L'auteur abonde en détails captivants dès qu'il nous parle des relations entre le gouvernement français et le chef de l'expédition marocaine. On éprouve une certaine stupeur à lire les pages décrivant la manière peu élégante dont ce même gouvernement s'est comporté, en cette occurrence, envers l'un de ses meilleurs serviteurs : le maréchal Lyautey.

Livre complet, d'une documentation inédite et s'inspirant de l'unique désir de fixer la vérité historique des faits. R. M.

Paul Roques : *Le Contrôle militaire interallié en Allemagne*, septembre 1919-janvier 1927. Un volume in-16 de 150 pages. Berger-Levrault, éditeurs. Nancy - Paris - Strasbourg. Prix : 8 fr. 10 (français).

¹ Voir particulièrement *Revue militaire française* et *Revue d'infanterie* de 1925 et 1926.

L'auteur de cet ouvrage a fait partie, à Berlin, pendant six ans, de l'état-major du général Nollet et ensuite de celui du général Walch. Il a été en contact avec les autorités militaires allemandes et a eu accès à toutes les archives de la Commission militaire inter-alliée de contrôle, dont il a rédigé la plus grande partie des comptes rendus officiels.

Cette commission ayant été dissoute et son rôle d'investigation ayant officiellement pris fin le 31 janvier 1927, il est intéressant de lire le récit documenté de l'exécution des clauses militaires du Traité de Versailles, d'autant que, jusqu'à ce jour, ceux qui ont voulu se tenir au courant de cet important problème n'ont été informés que par des articles de la presse quotidienne. R. M.

Publications de la Société de l'histoire de la guerre, 3^e série. *La politique extérieure de l'Allemagne, 1870-1914*. Documents officiels publiés par le ministère allemand des affaires étrangères. Avant-propos de A. Aulard, professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. Tome 1^{er}, 1870-1875. Traduit par Henri Audoin, agrégé de l'Université, professeur au Lycée d'Amiens. Paris, 1927. Alfred Costes, éditeur.

On a beaucoup parlé de la publication des documents du Ministère allemand des affaires étrangères faite par MM. Thimme, Lepsius et Mendelsohn-Bartholdi, sous le titre *Die grosse politik der europäischen Kabinette 1871-1914*. On y a vu, à juste titre, une contribution importante à la recherche des origines politiques de la guerre européenne. Matériellement, on se rendra mieux compte de la portée de cette publication, si, faisant abstraction de la valeur incontestable des documents extraits par elle des archives, on considère qu'elle ne remplit pas moins de 39 volumes !

Le public des écrivains de langue française a donc appris avec satisfaction que la Société de l'histoire de la guerre, à Paris, avait résolu la traduction des documents en question, de telle sorte que le problème des origines pût être étudié par de plus nombreux chercheurs.

Ce n'est pas, cependant, une traduction servile que la Société de l'histoire de la guerre a entreprise, traduction fidèle et intégrale des documents, oui, mais leur présentation a été comprise différemment. Pour des facilités de lecture, les éditeurs allemands ont choisi une méthode de classification des matières ; ils ont groupé les documents non dans leur ordre de dates, mais selon les objets auxquels ils se rapportent. Ils ont même, pour rester fidèles à cette méthode favorable en effet à la vulgarisation, fragmenté des documents, distribuant les découpures dans les divers chapitres au gré des sujets qui constituent les contenus de ces derniers. L'éditeur français, M. A. Aulard, a estimé la méthode chronologique préférable, donc la présentation de l'ensemble des objets en cours à la même époque. « On comprend moins bien un élément de la politique internationale, a-t-il écrit, quand on l'isole. »

Cela n'empêche pas d'imprimer aux volumes successifs un caractère d'unité relative. Ainsi le premier de la série, que nous avons sous les yeux, — sauf erreur un deuxième a paru depuis — consacré à la période de 1870-1875, intéresse des sujets étroitement apparentés : la mise en vigueur du traité de Francfort, les débuts du relèvement financier et militaire de la France, les craintes qu'il provoque en Allemagne et le groupement d'alliances, — entente des trois

empereurs d'Allemagne, de Russie et d'Autriche-Hongrie, — préconisé par la politique bismarckienne en raison de ces craintes.

Une autre différence dans la conception méthodologique des deux publications allemande et française, réside dans la disparition chez celle-ci des notes explicatives par le moyen desquelles les éditeurs allemands ont relié les documents entre eux et les ont éclairés ou commentés. Il semble bien qu'en supprimant ces annotations, l'éditeur français ait entendu écarter une préoccupation de propagande : « Le lecteur français, a-t-il écrit, n'a pas à être guidé par des tendances. »

A la même pensée, ou arrière-pensée, a répondu probablement un changement du titre de la publication. Le titre allemand est : « La grande politique des cabinets européens, 1871-1914. Le titre français : « La politique extérieure de l'Allemagne, 1870-1914 ».

Cette différence répond au fond des choses. Que la publication allemande s'applique à l'impartialité, cela est certain ; les personnalités de ses auteurs en font foi, aussi bien que maints documents qui ne sont point favorables à la thèse « innocentiste » allemande. Le désir des éditeurs, qui sont des historiens, a été de fournir à l'histoire une documentation « objective », sur laquelle puissent être fondées des conclusions sûres. Ils n'ont pas trié des documents en vue d'une thèse préconçue.

Il n'en reste pas moins que la publication relève d'un ensemble de recherches qui sont actuellement à l'ordre du jour chez une notable fraction des écrivains allemands, la recherche sinon d'une innocence complète de l'Allemagne dans les origines de la guerre, au moins d'une responsabilité partagée. La conclusion attendue, ou espérée, est que l'Allemagne s'est efforcée d'écarter la guerre, non d'y pousser. La politique de l'Allemagne se trouve ainsi placée au premier plan de la grande politique des cabinets européens, ce que le titre français fait ressortir.

Quoiqu'il en soit de ces considérations, ce qu'il importe de retenir avant tout c'est, comme on l'a dit, que par l'ampleur qu'ils ont donnée à leur ouvrage, les éditeurs allemands ont poursuivi le désir de servir d'une manière particulière l'histoire et les historiens, et que ce même désir est celui de l'éditeur français, M. Aulard, et de la Société d'histoire de la guerre qui l'a mis en œuvre. On concentrera donc son attention sur les documents exclusivement, en s'efforçant d'affranchir son esprit de tout objet qui risquerait d'altérer leur signification. A ce point de vue, l'édition française, en écartant la part d'appréciations personnelles introduite dans l'exposé documentaire par les auteurs de l'édition allemande, éloigne le risque au bénéfice de la vérité historique.

F. F.

Essai sur la doctrine de guerre des coalitions. La direction de la guerre (novembre 1914-mars 1917), par le colonel Oehmischen. — Un volume in-8° de 161 pages. — Berger-Levrault, éditeurs, Paris, 1927. — 10 fr. français.

Que dans une coalition militaire, l'unité de commandement se heurte à l'opposition entre les intérêts nationaux particuliers et l'intérêt militaire commun, qu'elle se heurte aussi à des amour-propres de personnes et à des susceptibilités nationales chatouilleuses, la constatation en a été faite depuis qu'il y a eu des guerres de coalition. Qu'en fut-il pendant les périodes de la guerre européenne, que le colonel Oemischen examine ? Quelles difficultés l'unité de

commandement, moralement exercée, et plus ou moins exercée dans le camp des Alliés par le général Joffre, a-t-elle dû surmonter ? Comment et dans quelle mesure les a-t-elle surmontées ? C'est en se basant sur ces observations que le colonel Oemischen a tenté de dresser une synthèse des actes du haut commandement français de novembre 1914 à mars 1917 et de dégager une doctrine de guerre des coalitions.

Il a poursuivi sa recherche dans trois études.

Au cours de la première, il a exposé les conditions dans lesquelles le général Joffre a été amené à assumer la tâche de « directeur militaire de la coalition », malgré la répugnance congénitale que les Anglais ont toujours éprouvée à subordonner leurs chefs militaires à des généraux français.

La seconde intéresse l'engagement de la coalition en Orient.

La troisième étudie les conditions dans lesquelles a été prévue et engagée la bataille de 1917. Ici surtout, l'auteur précise son point de vue. La coalition de l'Entente pouvait-elle vaincre en 1917 ? se demande-t-il. Il formule une réponse affirmative, ajoutant qu'elle n'a pas vaincu « parce qu'elle s'est écartée des règles fondamentales qui régissent la guerre de nations armées » ; il n'y a pas eu coordination des efforts ; il n'y a pas eu unité de commandement.

A lire le colonel Oemischen, celle-ci a été néanmoins réalisée antérieurement par le général Joffre plus qu'on ne le croit et le dit habituellement. Il en donne pour preuve les résolutions arrêtées dans les divers conciliabules des hommes d'Etat et des généraux de l'Entente. C'est possible, mais on ne pourra l'affirmer avec certitude que lorsqu'une documentation plus détaillée relative à l'exécution de ces résolutions aura vu le jour.

Incidemment, le colonel Oemischen oppose à l'absence de direction centralisée dans le camp de l'Entente, l'unité dont témoignèrent les Empires centraux pendant les premiers mois de la guerre (p. 59). Cette opinion est contestable. Dès les premiers mois, l'accord n'a pas été plus réel entre Allemands et Austro-Hongrois au front d'Orient qu'entre les Alliés au front d'Occident. Que le colonel Oemischen étende de ce côté-là le champ de ses investigations, il y trouvera de nouvelles études à ajouter à celles qu'il nous a présentées.

Allgemeine Schweizerische Militärzeitung, N° 10, octobre 1927.
Die Ausbildung der Gebirgstruppen, von P. V. — Vorpostendienst nach der neuen Vorschrift über Felddienst, von Major H. Frick. — Zur Ausrüstung der Führer, von Oberst P. Keller. — Die Vorschläge für eine neue Landeskarte, von Hptm. i. Gst. Zeller. — Die zukünftige Infanterie-Nahkampfwaffe, von Lieut. Matossi. — Tagesfragen. — Totentafel. — Société suisse des officiers, Comité central. — Aufruf zu einer Sammlung zugunsten der hilfreichen Sappeure und Pontoniere. — Literatur.

GOLF - HOTEL anciennement Hôtel Breuer S.A. MONTREUX

Maison entièrement remise à neuf, 12 appartements, avec salles de bains. Eau courante dans toutes les chambres. Pension complète à partir de 14.50. Arrangements spéciaux pour officiers en convalescence

A. Steiner, ancien Dir. gén. du Lausanne-Palace